

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COMPTE-RENDU DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2024

Présents : Irène FAYET, HAMANDJIAN Hélène, Raymonde BRETTE, Aimé CHATELET, Jean et Liliane TOUSSIROT, Arlette BONNAFOUS, Alain MEUNIER, Robert BEZIAUD, Damien THIRIET, Jean ANDORIN, Georges CHEVRON, Christian DAUPRAS, Yvonne GUERIAUD, Olivier BAUX, Dominique BALZANO, Monique COLOMBAT, Marc ESTEVES, Pascal MUZART, Christophe CHEMIN, Joël ALLIER, Bernard COLOMBAT, Tiphanie FILLON. Françoise BLANCHARD.

Excusés :

Destinataires du compte-rendu : **élus / membres du groupe de travail / les habitants**

Ordre du jour :

- 1- Gestion de la forêt
- 2- Journée nettoyage de printemps
- 5- Questions diverses

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
<ul style="list-style-type: none">• Délibérer sur le programme de coupe 2025.• Organiser la journée nettoyage le 15 mars avec le conseil municipal des enfants.• Créer un groupe de travail « réseau fibré »	<p>Délibérer sur le programme de coupe 2025. Organiser la journée nettoyage le 15 mars avec le conseil municipal des enfants. Créer un groupe de travail « réseau fibré »</p>

1-Gestion de la forêt :

- Programme de coupes 2025 : trois Parcelles reportées car exploitées il y a peu de temps. 9A,5B et 6B. Les deux dernières seront exploitées en 2027. Une délibération sera prise lors du conseil municipal du 16 décembre. Sont prévues cette année, une coupe en parcelle 1A de sapins pour un volume présumé de 239 m³. Sur la 2A 129 m³ de douglas. Sur la parcelle 4, 350 M³ de douglas, parcelle 10, 140 m³ de douglas ; Estimation 80 euros le douglas et 40 le sapin.

AUTOUR de 55000 euros en budget total estimé.

Pour fixer un prix de retrait, ce sera possible juste avant la vente, au mois de juin.

- Abattage d'arbres pour la construction de l'école début en janvier avec les élèves qui assisteront à la démonstration (jeudi 9 ou 16 matins selon météo). Les élèves redescendent tous pour manger à la cantine. Il sera bien rappelé aux parents de bien habiller leurs enfants.

-Estimation de la forêt communale établie par l'O.N.F. : Tiphanie indique l'estimation proposée et indique les modalités qui ont présidées à cette estimation. Il ressort un prix de 2 400 000 euros avec application d'une décote de 25 (3 204 000 euros sans cette décote). Elle précise que la décote vient principalement du fait que les bois ne sont pas libres de vente et dépendent du régime forestier.

Questions et observations :

Dans la liste des parcelles la superficie indiquée n'est pas la bonne dans le document consulté. Effectivement, le tableau était erroné dans le premier envoi de l'estimateur, un nouveau document corrigé nous a été envoyé.

Quid des sources ? L'estimation des sources ne fait pas partie de la commande. Une question demande une précision sur les sources concernées ? La valeur de fonds retenue dans l'estimation est de 1000 euros par hectare.

Si la forêt était vendue on pourrait se poser une question sur la valeur de ces sources. Ça mérite de poser la question sur une valeur quelle que soit la décision prise concernant la vente ou non.

Le périmètre actuel ne peut plus faire l'objet d'une action de notre part.

Il est remarqué que pour l'enquête publique portant sur le périmètre de protection des sources, aucun habitant ne s'est manifesté.

La question est à poser, sans doute, à la Roannaise de l'Eau.

Une question concerne la possibilité de consulter le document d'estimation ;

Pascal revient sur le fait que la transmission des informations avait déjà filtré. Tiphany précise qu'il était important de transmettre également les informations complémentaires de l'ONF.

Oui, à partir du prochain conseil municipal tout un chacun pourra consulter le document.

Une question est posée quant au fait que des sociétés exploitent parfois des eaux et payent des droits aux propriétaires, ce qui n'est pas le cas avec La Roannaise de l'Eau...

R BRETTE indique le processus qui a présidé au transfert de la gestion de l'eau à la Roannaise de l'Eau. L'entretien des canalisations était indispensable.

D'autres communes qui n'ont pas d'eau bénéficient des mêmes avantages qu'Ambierle précise Le Maire. La question peut se poser.

Pascal indique les difficultés que nous pouvons rencontrer avec la R de L'E (pour la défense incendie par exemple).

Un tiers de la surface des bois d'Ambierle est concerné par l'eau.

La R de l'E a par ailleurs fait le choix d'abandonner certaines sources.

La question concernant le fait d'avoir de l'eau est intéressante. F Blanchard fait référence aux travaux concernant l'eau auxquels elle participe. Elle encourage les personnes intéressées à effectuer cette démarche. (CF précédent compte rendu : Partag'eau)

Vente de la forêt : Après les discussions en cours avec RA concernant leur projet. RA ne sera plus en capacité d'acquérir l'ensemble de la forêt. La totalité de la forêt ne sera pas vendue à RA.

2-Ideé d'une journée nettoyage de printemps.

Nettoyons la nature : date et organisation :

Un document propose une date à l'initiative de la fédé de chasse, des randonneurs, il s'agit du 15 mars (un samedi). Les participants du groupe de travail demandent des précisions sur le fonctionnement et donne son accord pour la date proposée. Il est rappelé qu'il s'agit d'une action de sensibilisation ce jour-là. Les personnes qui voudraient participer au nettoyage de la Loire seraient peut-être pénalisées, indique un des participants mais le fait de prévoir le même jour ne semble pas antinomique.

Une invitation pourrait être lancée à toutes les associations pour cette journée ainsi que le levier du conseil municipal des enfants qui vont travailler sur l'affiche.

Prévoir un temps festif.

Un gros travail est à faire au niveau des véhicules (épaves). Cf la réglementation en vigueur à faire respecter.

5-Questions diverses :

Sujet état de la voirie d'Ambierle est parfois catastrophique. Au sein de la municipalité nous avons des réunions. Référence est faite à la commission ad hoc (commission ouverte).

Frelons asiatiques : recrudescence. Des pièges peuvent être mis à disposition des habitants (pièges fournis par RA). Piégeage fin février (saison idéale).

Infos supplémentaires par G. CHEVRON. Un spécialiste à St Symphorien de Lay fournit un produit attractif qui attire les reines (frelons asiatiques uniquement).

Rats : En cas de problème dans le bourg, il faut contacter la Roannaise de l'Eau.

Cèdre route de St Bonnet : la propriétaire a décidé de le faire abattre, il est mort. L'idée d'utiliser le tronc pour une sculpture sera transmise à la propriétaire.

Information sur l'installation de l'antenne vers le stade

Deux opérateurs SFR et Bouygues sont déjà sur place. Il est envisageable que Free s'installe lorsque le contrat avec eux sera dénoncé avant fin 2026 et du fait terminé.

Réseau téléphonique (fibre) : les gens qui interviennent font n'importe quoi et occasionnent des coupures. Il s'agit d'un problème national. Un groupe de travail sera créé, M. Beaux a déjà beaucoup travaillé sur le sujet et propose que les 5 communes tests qui seront très bientôt déconnectées du cuivre fassent remonter ces problèmes récurrents. Les auto-entrepreneurs qui interviennent sur le réseau fibré dans les armoires sont des sous-traitants de sous-traitants (jusqu'à 7 niveaux de sous-traitance). On ne sait jamais qui est responsable des travaux mal effectués et des habitants restent sans téléphone ni box pendant très longtemps. Si des personnes sont intéressées par ce groupe de travail, il faut contacter la mairie.

Il est suggéré aussi d'être vigilant, dans chaque quartier près des boîtiers (petites armoires sur les poteaux) lors d'une intervention.

Prochaine réunion : Non définie